

# Compte rendu intégral des délibérations du Conseil Municipal De la Commune de VERNOUX-EN-VIVARAIS

- - - - -

## Séance du 24 juillet 2015

Nombre de membres :  
- du Conseil Municipal : 19  
- en exercice : 19  
- qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 16 juillet 2015  
Date d'affichage : 16 juillet 2015

Présents : Mesdames Elsa BRUNEL, Raphaële COURTIAL, Anne-Marie DELARBRE, Anne DESBRUS, Martine FINIELS, Iris PONS, Marie- Joséphe REYNAUD, Danielle SAGNES, Isabelle SALLES, Bernadette TRAVERSIER Messieurs Frank de PIERREFEU, Marcel FRECHET , Pascal FUOCO, Gérard GOULLEY, Gilbert GREVE, Jean-Pierre MAISONNIAC.

Procuration de :

- Monsieur Gilbert GREVE à Madame Bernadette TRAVERSIER
- Monsieur Yohan BLANCHARD à Monsieur Marcel FRECHET
- Monsieur Gérard NONY à Monsieur Gérard GOULLEY

Secrétaire de séance : Monsieur Marcel FRECHET

Le vendredi vingt-quatre juillet deux mille quinze à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Martine FINIELS, Maire.

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame le Maire ouvre la séance.

Madame le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance.

A l'unanimité, le conseil municipal désigne en qualité de secrétaire de séance, Monsieur Marcel FRECHET.

### 2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2015

Madame le Maire demande aux conseillers présents s'ils ont des remarques à faire sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 26 juin 2015.

Monsieur Jean-Pierre MAISONNIAC demande des précisions sur le point n°9 « Subvention pour un projet pédagogique à caractère exceptionnel pour l'école élémentaire publique de Vernoux ». Madame Bernadette TRAVERSIER lui précise qu'il s'agit d'une subvention sous forme d'aide aux familles (versée à l'école) afin de permettre à celles-ci de diminuer leur participation financière. Ce point sera réexaminé en septembre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de réunion du conseil municipal du 29 mai 2015.

Le conseil municipal en prend acte.

### **3. Compte rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de fonctions**

Madame le maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations de fonctions.

Il s'agit des décisions :

- de ne pas exercer le droit de préemption sur les parcelles :
  - AZ 679 et AZ 681 sis « Le Village »»
  - AE 490 sis « 468 Chemin de Siveyrac »
  - AZ 147 sis « 14 rue de la Tourette »
  - AR 148 la moitié indivisé, AR 663 et AR 664 sis « Le Vernet »

### **4. Mise en vente de biens communaux**

Suite à la séance du conseil municipal du 24 avril dernier concernant la vente de la maison sis 2 place Louis Rioufol, Madame le Maire informe le conseil qu'une consultation a été effectuée auprès du service France Domaine, en date du 26 mai 2015.

Description sommaire de l'immeuble : maison à usage d'habitation, à rénover et une partie de la parcelle AZ 126 d'une contenance de 690 m<sup>2</sup>.

Détermination de la valeur vénale actuelle : 100.000,00 € valable un an.

Une publication sera effectuée et mise en agence pour avoir des propositions de vente au prix déterminé par France Domaine.

En ce qui concerne le bâtiment « HLM La Justice » Madame le Maire donne la parole à Monsieur Marcel FRECHET.

Monsieur Marcel FRECHET informe l'assemblée qu'une rencontre a été organisée avec la société ADIS avec laquelle un bail a été signé le 26 février 1982 pour l'HLM La Justice. S'il y a mise en vente ce bien il sera demandé à cette société une remise en état de l'immeuble, avant l'éventuelle rupture du bail.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Madame le Maire :

- à effectuer la mise en vente de la maison sis place Louis Rioufol à 100.000,00 € net vendeur et à mandater les agences immobilières
- à poursuivre la procédure avec la société ADIS pour l'immeuble « HLM La Justice ».

### **5. Adhésion Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche et mise à jour des statuts au Syndicat Mixte Eyrieux Clair**

Madame le maire communique au conseil municipal une délibération du Syndicat Mixte Eyrieux Clair ayant pour objet :

- Demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche et mise à jour des statuts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte

- La demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche et mise à jour des statuts au Syndicat Mixte Eyrieux Clair.

## Questions diverses

Recensement : formulaire rempli et envoyé concernant l'inventaire des logements professionnels (hôpital, gendarmerie, collège) à noter que l'internant Louis Nodon a été supprimé.

Obligation de recrutement : en 2011 Vernoux était divisé en 3 secteurs, se sera identique pour l'année 2016, 4 personnes en 2011 dont une pour l'aide à la saisie avec Monsieur Gérard GOULLEY.

Formations : mi-octobre pour les élus et mi-novembre pour les agents recenseurs.

Déchets Place Rioufol : Monsieur Franck de PEIRREFEU faire part du problème quant à la propreté de cet espace. Le sictomsed a le projet de réaménagement avec des containers enterrés.

Problèmes d'évacuation des eaux pluviales : sur les parcelles situées rive droite en allant sur La Tourette. Le problème sera vu prochainement.

Levée de séance à 19h45.